

ACADEMIE DE

ORLEANS - TOURS

COLLEGE JOSEPH PAUL-BONCOUR  
BP 54 – BD JEAN MOULIN  
41110 ST AIGNAN SUR CHER

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19/10/2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 12/10/2021

Présidence de : M. GALLAND, PRINCIPAL

Quorum : 16

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 6

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
<b>I. Conseil d'administration</b>					
1. Adoption du P.V. de séance du 05/07/2021	Avis	3			
2. Règlement intérieur du conseil d'administration	Acte	3			
3. Installation du conseil d'administration et des différentes commissions	Avis	3			
<b>II. Gestion financière</b>					
1. Contrats, conventions et chartes	Actes	3-6	6-9-10-		
2. Délégations de signature (pour information)	Actes	6	12-13-14		
3. Attribution des logements de fonction	Acte	6-7			
4. Prélèvement sur fonds de roulement	Avis	7			
5. DBM et Admissions en non-valeur	Acte	7	8		
6. Agence comptable	Acte	7	7		
<b>III. Vie scolaire</b>					
1. Conventions de stage des collégiens	Acte	7-8			
2. Bilan de la rentrée 2021	Avis	8			
3. Bilan sanitaire	Avis	8			
<b>IV. Questions diverses</b>		8-10			

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 19 octobre 2021

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Galland - Nicolas	X						
	Adjointe	Nadeau - Emeric	X						
	Gestionnaire	Ledys - Christine	X						
	CPE	Busseuil - Jennifer	X						
	Directeur Segpa	Lavaux - Valérie	X						
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Sartori - Philippe		X					
		Cadoret - Stéphane			X				
	Groupement de commune	Carnat - Eric			X				
	Commune siège	Gomes - Zita	X						
<b>Personnalité qualifiée</b>		Bussereau-Valtel - Delphine			X				
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>				
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Aulnette - Amélie	X						
		Rousset - Thomas	X						
		Rioland - Grégory	X						
		Cartier - Marie	X						
		Delalande - Catherine	X						
		Sellier - Karine	X						
		Sergeant - Lenny	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Bachelier - Marie-Lise			X				
		Rémond - Delphine	X						
		Renard - Fabienne			X				
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>					
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	Boucher - Isabelle	X						
		Moulon - Magali	X						
		Pinguet - Christophe	X						
		Plumerant - Marianne	X						
		Charbonnier - Carole			X	Cochon - Carine	X		
		Cayet - Céline	X						
		Cailleaux - Sophie	X						
	Elèves	Lemant-Barjolle - Swan	X						
		Rioland - Noah	X						
		Derlon - Almanzo	X						
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>1</b>		<b>1</b>			

## RUBRIQUE I. Conseil d'administration

### 1. Adoption du P.V. de séance du 05/07/2021

1.1. Le principal soumet au vote l'adoption du P.V. de séance du 05/07/2021

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

### 2. Règlement intérieur du conseil d'administration

1.1. Le principal présente le règlement intérieur du conseil d'administration et le soumet au vote.

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.3. Numéro d'acte généré :

### 3. Installation du conseil d'administration et des différentes commissions

1.1. Listes en annexe

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

## RUBRIQUE II. Gestion financière

### 1. Contrats, conventions et chartes

1.1. Convention avec l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique l'Audronnière (ITEP)

M GALLAND invite M RAGUENEAU à rejoindre l'assemblée pour présenter sa structure.

L'Audronnière est un site spécialisé qui accueille une centaine d'enfants. Le site dispose d'une équipe éducative, thérapeutique, un encadrement, du personnel de service, une maitresse de maison...

Dans le cadre des travaux d'inclusion, il faut prévenir les exclusions scolaires. Il est proposé une équipe en ambulatoire pour un accompagnement individuel des élèves avec le collège sur la volonté de ses parents (créer des conditions pour que ces comportements ou situations soient accompagnées. Le législateur a demandé à développer la prévention.

La convention permet la création d'un comité de pilotage et l'intervention d'un professionnel dans

l'établissement pour conseiller les équipes et accompagner les parents. Ce personnel pourrait répondre aux questions, et aider les familles à remplir les dossiers. Les parents doivent être d'accord pour cette démarche.

Mme SELLIER demande comment des informations peuvent se perdre.

M RAGUENEAU explique les différents cas : déménagement par exemple.

M GALLAND souhaite éviter que des jeunes qui pourraient bénéficier d'une prise en charge ne l'ait pas.

L'idée est la présence d'une personne le mardi.

L'ITEP intervient dans 19 établissements scolaires.

La convention envisagée a une durée d'un an.

#### 1.1.1. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

#### 1.1.2. Numéro d'acte généré :

### 1.2. Convention avec l'association à lire

1.2.1. C'est une association pour l'alphabétisation pour aider les jeunes. Ils ont une salle à disposition.

Ils interviennent sur le temps scolaire et suivant le parcours individuel de l'élève.

#### 1.2.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

#### 1.2.3. Numéro d'acte généré :

### 1.3. Avenant SCHINDER

1.3.1. L'entreprise qui entretient l'ascenseur a précisé qu'il fallait une ligne téléphonique.

Le conseil départemental va installer un GSM.

Cela coûte 144 € HT pour l'entretien de ce module.

#### 1.3.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0

- Abstention : 0

1.3.3. Numéro d'acte généré :

#### 1.4. Téléphonie Orange

1.4.1. Le marché a été revu. Le conseil départemental négocie le contrat et le collègue paie la facture.

Les caractéristiques sont les mêmes et le coût moins élevé.

Mme AULNETTE demande si la fibre est prise en charge.

Mme LEDYS réponds qu'elle n'a pas d'information pour l'instant.

#### 1.4.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

#### 1.4.3. Numéro d'acte généré :

#### 1.5. Avenant MAIF

1.5.1. À la suite de la crise « COVID », l'assurance souhaite rajouter une clause concernant les risques sanitaires et pandémie.

#### 1.5.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

#### 1.5.3. Numéro d'acte généré :

#### 1.6. Intervention Cornemuse

1.6.1. Contrat pour une journée écossaise, Canal bleu production pour 320 € TTC.

#### 1.6.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

#### 1.6.3. Numéro d'acte généré :

#### 1.7. Contrat cadre Tour Eiffel

1.7.1. Les 4èmes feront un voyage à Paris. Pour acheter les billets pour accéder à la Tour Eiffel, il faut d'abord signer une convention.

### 1.7.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

### 1.7.3. Numéro d'acte généré

## 1.8. Règlement des frais de demi-pension

1.8.1. Le règlement pourra se faire par internet à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre

### 1.8.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

### 1.8.3. Numéro d'acte généré

## 2. Délégations de signature

2.1. Le principal délègue sa signature à Mme Ledys concernant le volet financier en son absence, et pour ce qui concerne la restauration scolaire même s'il est présent et à M Nadeau concernant le volet pédagogique.

## 3. Attribution des logements de fonction

### 3.1. Répartition des logements :

Le logement 1 est attribué au principal.

Le logement 2, vacant, est attribué au principal adjoint qui a obtenu une dérogation car il habite non loin du collège.

Le logement 3, est attribué à l'adjointe gestionnaire qui a obtenu une dérogation car elle habite non loin du collège. Du coup, ce logement est attribué à Mme ALLAIN, locataire.

Le logement 4 est attribué à Mme Ducrocq, qui était agent d'accueil et est à la retraite depuis le 1er septembre.

Mme DUCROCQ a demandé une prolongation jusqu'à fin octobre. Le conseil départemental a accepté jusqu'au 31 décembre, comme il n'y a pas besoin du logement pour le moment.

### 3.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

### 3.3. Numéro d'acte généré

## 4. Prélèvement sur fonds de roulement et DBM

### 4.1. Mme LEDYS explique :

Un prélèvement de 5000 euros est demandé sur le fonds de roulement pour l'achat de matériel pour la restauration scolaire.

Un prélèvement de 3000 euros est demandé sur le fonds de roulement pour l'achat de mobilier car le mobilier est vieillissant.

### 4.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

### 4.3. Numéro d'acte généré

4.4. DBM pour information : Des modifications ont été réalisées dans le budget car la subvention était globalisée pour « reprographie manuel et carnets. »

## 5. Agence comptable

### 5.1. Admission en non-valeur

Il est proposé de mettre en place un seuil à 30 € pour les admissions en non-valeur.

### 5.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

## RUBRIQUE III. Vie scolaire

### 1. Convention de stage des collégiens

1.1. À la suite de la crise sanitaire les modèles ont été modifiés.  
C'est l'article 4 qui fixe les règles en entreprises en cas de pandémie.

### 1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

## 2. Bilan de la rentrée 2021

2.1. Le principal informe le conseil des effectifs : 497 élèves.

Il explique qu'il n'y a pas eu de problème de structure, ni de poste.

La rentrée a été sereine.

Une situation a été compliquée avec un poste en lettre moderne qui a été rappelé sur un autre poste et il a fallu attendre le remplacement.

Arrivée d'une nouvelle conseillère principale d'éducation (CPE) Mme BUSSEUIL.

Mme RENARD est le nouvel agent d'accueil.

Au niveau de la vie scolaire, il a fallu remplacer un poste et celui-ci l'a été en une semaine de délai.

## 3. Bilan sanitaire

Une campagne de vaccination a été mise en place et 19 élèves en ont bénéficié.

A ce jour, 3 cas avérés en classe de 6<sup>ème</sup>.

Le principal explique comment les cas contacts sont déterminés. C'est en fonction de ce que les élèves disent.

3 cas cette année contre 6 l'an passé.

## RUBRIQUE IV. Questions diverses

Mme AULNETTE, au nom des professeurs, remercie le conseil d'administration pour la nouvelle salle du personnel.

Une visite du collège pourrait être organisée pour les représentants de parents d'élèves et les portes ouvertes du collège le permettront pour tous.

Les représentants des élèves en profitent pour demander si les élèves pouvaient disposer d'un plan du collège. Ils le présenteront aux classes de cm2.

Les représentants de parents d'élèves ont déposé plusieurs questions.

- **Pourriez-vous programmer les réunions, commissions...à des horaires plus accessibles aux parents qui travaillent (à partir de 18 h minimum)  
Plusieurs parents ont expliqué ne pas se présenter en délégué ou en conseil d'administration car les réunions sont trop tôt.**

Le principal répond qu'ils vont essayer mais parfois les réunions ne peuvent être organisées qu'en journée, comme le fonds social. Pour les conseils de classe, on verra mais pour certains enfants qui sont délégués il faut que le conseil soit en journée pour qu'ils prennent le car après sinon ils ne pourront pas y assister.

- **Pourriez-vous nous fournir un calendrier prévisionnel des réunions, CA....afin de nous organiser à l'avance.**

Ce dernier a été envoyé. Les parents disent n'avoir rien reçu. Le mail sera de nouveau envoyé.

- **Il a été porté à notre connaissance, la présence accrue d'utilisation de téléphone portable pendant les cours.**

**Quelles sont les règles si un professeur voit un téléphone sorti ou entend un téléphone**



sonner ?

**Quelle action envisagez-vous afin de mettre un terme à ces utilisations.**

**Nous vous signalons également l'utilisation discrète des montres connectées.**

Une vidéo a été tournée en classe et passée sur les réseaux sociaux.

Un rappel sera fait aux parents sur l'usage des montres connectées et des téléphones portables.

M GALLAND explique que si un élève se fait confisquer son téléphone, il le récupère et celui-ci est rendu en fin de journée ou il appelle les parents. Mais il rappelle le problème de savoir à qui appartiennent ces objets.

Les professeurs disent également qu'il est difficile de savoir s'il s'agit d'une montre connectée ou pas.

**- Envisagez-vous un rappel, une séance ou autre sur les règles à respecter via les réseaux sociaux. (Permis internet...)**

Ce rappel est prévu. L'équipe mobile de sécurité (EMS) est intervenue à ce sujet.

**- Quelle est la règle si un enfant s'absente pendant les cours pour un rdv médical, à son retour il va en étude ou il retourne en cours ?**

M GALLAND explique que cela dépend du cours, du moment où revient l'élève. Le but c'est que l'élève rate le moins le cours mais également que cela ne dérange pas le cours. Il n'y a donc pas de règle il peut aller en études ou en cours.

**- Nous sommes ravis de constater la pose de la clôture dans de courts délais à côté du parking, avez-vous connaissance d'une date pour la pose du portail ?**

Mme ZITA GOMEZ informe qu'un portail sera bien posé mais qu'à la suite du souci d'approvisionnement c'est un peu plus long. Il devrait également y avoir un portillon. Il sera installé avant la fin de l'année civile. Le portail devrait être fermé le soir.

M GALLAND propose qu'une rencontre avec la mairie de Saint-Aignan soit organisée pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture du portail.

**- Pourriez-vous lors des CA et autres réunions ne pas utiliser d'abréviation, un jargon commun pour vos services mais inconnu pour nombre de parents.**

M GALLAND demande de dire quand les abréviations utilisées ne sont pas comprises et les membres du conseil d'administration vont essayer d'éviter d'en utiliser ou de donner leur signification.

**- Pourriez-vous nous faire un point sur ce qu'il s'est passé et quelles mesures furent prises pour donner suite à « Squid Game » et aux petits mots trouvés dans les casiers.**

M GALLAND relate qu'il n'y a pas eu de troubles au collège. Il explique qu'a priori les élèves n'y font plus références.

**- Pourriez-vous nous faire un point covid sur le nombre de cas et sur la procédure appliquée. Avec l'aide de quel service arrivez-vous à déterminer les cas contacts ?**

Ce point a été évoqué lors du bilan sanitaire.

**- Pourriez-vous nous faire un point sur les absences professeurs (uniquement les absences longues durées bien sûr)**

Ce point a également été évoqué lors du bilan de rentrée.

**- Pourriez-vous nous faire un point sur l'hommage à Samuel Paty**

M GALLAND intervient pour expliquer que les consignes reçues ont été interprétées par les chaînes d'information. Il lit les directives reçues qui indiquent que le collègue "peut". ("un temps d'échange pourra")

C'est pourquoi au collège, il a été réalisé un hommage entre personnel devant l'établissement et chaque collègue pouvait le faire ou non en fonction de sa volonté.

**- Le matin un certain nombre de parents déposent leurs enfants avant d'aller au travail avant l'ouverture du collège, ces derniers attendant devant mais en période d'hiver et surtout de pluie, il arrive que ces enfants attendent suffisamment de temps pour être très mouillé, serait-il envisageable d'avoir un petit abri (style abri bus)**

Des enfants arrivent très tôt parfois une heure avant l'ouverture des portes.

M GALLAND explique que le souci est que le portail va être installé et que le lieu de l'installation d'un abri se pose.

Mme ZITA GOMES demande qu'un recensement de ces enfants soit effectué et de savoir pour quelle raison ils arrivent si tôt. Enfin, toutes les possibilités pour ces enfants devraient être envisagées.

Un courrier va être envoyé à Mareuil sur Cher pour que les enfants qui prennent le car soient vigilants et prennent une lampe torche et un gilet jaune.

Mme ZITA GOMES rappelle qu'il est possible de demander au conseil départemental de Loir-et-Cher un abri bus aux arrêts fréquentés par les élèves.

**- Le doublon agenda / Pro note est-il vraiment nécessaire ? (il peut être source de quiproquos)**

Les professeurs répondent que ce doublon est nécessaire car cela permet aux élèves d'acquiescer de l'autonomie.

Mme SELLIER revient sur les heures de conseil de classe. Elle explique qu'elle a des délégués de classe qui habitent très loin. Il faudrait que ces enfants puissent y assister et qu'ils puissent partir avec le car scolaire après.

M GALLAND revient sur l'équipe mobile de sécurité pour expliquer qu'il s'agit d'une équipe du rectorat et qu'ils ont en charge d'apaiser et d'écouter. 80 % des actions sont de la prévention.

